

Procès-verbal de l'Assemblée 2022 **des délégués de Swiss Volley Région Jura-Seeland**

Vendredi 10 juin 2022, à 19h30, à l'école primaire de l'Oiselier 2900 Porrentruy

1. Enregistrement des ayants droit

Au terme de la saison 2021-2022, l'association SVRJS compte 21 clubs et 1196 licences, soit le même nombre de clubs mais 34 licences en plus.

94 délégués ont été invités à cette assemblée. Ce nombre est déterminé par l'article 24 des statuts qui prévoit que chaque club a droit à un délégué, plus un délégué supplémentaire par tranche ou fraction de 20 licences.

Après décompte, 36 délégués sont présents, représentant 17 clubs.

Clubs excusés : Sixième Set, VBC La Vendline, SG Courtételle et VBC Tramelan

Club non-excuse : aucun.

Conformément au règlement des indemnités, les clubs excusés reçoivent une amende de Fr. 50.-.

Autres excuses :

- Membres d'honneur : Marco Severino, Raoul Voirol, Jocelyne Rossel, Gilbert Frieden et Anne-Marie Rérat.
- Benoit Gogniat, président de la commission de recours.
- Invités : M. Vincent Pilloud de l'Office de Sports du canton du Jura ; Martin Raeber de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires du canton de Berne, agence Jura bernois ; M. Martial Courtet, ministre jurassien de la formation, de la culture et des sports.

De dernière minute : Balz Stückelberger, membre du comité central de Swiss Volley (panne technique de train.

2. Salutations et accueil

Jacques Schnyder, président de le l'AD de SVRJS, ouvre cette assemblée en remerciant tous les délégués qui ont bien voulu sacrifier leur soirée pour assister à cette assemblée statutaire.

Il salue M. Eric Pineau représentant de la municipalité de Porrentruy ; M. Luca Balduzzi, responsable « développement des clubs et associations » au bureau de Swiss Volley ainsi que le représentant de la presse en la personne de Julien Boegli.

Le président précise que l'ordre du jour de l'assemblée a été envoyé, conformément à l'article 20 des statuts, plus de 30 jours avant la présente AD, alors que les rapports annuels, le résultat des comptes ont été diffusés voici plus de 10 jours. Quant au budget 2022-2023, il a été envoyé récemment par mail.

3. Election des scrutateurs

Théo Paratte (VBC Porrentruy) et Bertrand Faivet (VFM) sont désignés comme scrutateurs et sont élus à l'unanimité.

Le président rappelle les modalités des élections et des votations qui sont régies par les articles 25 à 27 des statuts de notre association.

Les élections se font à main levée, à moins que 1/5 des ayants droit ne demande le vote au bulletin secret.

Les candidats doivent être présentés par le comité ou par les délégués. Ils sont élus individuellement à main levée (sauf réserve de l'art.25) pour une période de deux ans.

Seules les voix exprimées (les suffrages exprimés) sont prises en compte pour l'établissement de la majorité. Les abstentions (ou bulletins blancs en cas de vote au bulletin secret) sont exclues du décompte des « suffrages exprimés ».

La majorité absolue est nécessaire au premier tour de scrutin. Au deuxième tour est élu le candidat ayant obtenu le nombre le plus élevé de suffrages.

4. Discours des invités

M. Éric Pineau apporte les salutations de la municipalité de la ville de Porrentruy. Il souhaite que l'assemblée se déroule avec des débats constructifs. Il annonce que l'apéritif dinatoire que l'on pourra apprécier lors de la pause est offert par la Ville de Porrentruy. Il est vivement remercié par des applaudissements.

M. Luca Balduzzi peut enfin annoncer que la plate-forme Volley IT2.0 est fonctionnelle depuis le 24 mai dernier. Cet outil informatique est comme tous les outils informatiques, il connaît encore des « maladies infantiles » qui sont traitées en permanence.

Prochaine étape pour ce logiciel : traitement du calendrier des matchs par les régions et les clubs. Luca demande à tous les clubs à gérer leurs données de base. Ceci est important pour une activation réussie de la licence. Tous les licenciés doivent se connecter : déclaration de protection des données / traitement des données personnelles.

E-Licence : Des informations détaillées suivront en août - nouveau déroulement avec listes d'engagement et licences cartes d'identité officielles ; (intention : autorisation des copies dans toutes les ligues -> en cours de traitement).

Luca rappelle que plus de 95% des licenciés sont de purs amateurs et que l'élite ne représente qu'une petite partie des volleyeurs mais que ces deux parties ont besoin l'une de l'autre.

Alors que 75% des licenciés sont de sexe féminin, il n'a que peu d'entraîneuses féminines. Un groupe de travail se penche depuis le 28 mars 2022 sur la question de savoir comment atteindre une plus grande proportion de participantes féminines dans les modules de formation continue J+S et comment rendre l'activité d'entraîneuse dans le sport de performance plus attrayante pour les femmes. Les participantes sont en train d'élaborer des mesures possibles.

Un autre groupe de travail élabore des mesures pour aider les clubs à recruter des entraîneur-e-s depuis le mois de mai 2022. En particulier, quelles incitations peuvent être mises en place pour que davantage de personnes se lancent dans cette activité et y restent durablement.

Avec sa campagne « Are you OK ? », Swiss Olympic attire l'attention sur les situations qui, dans le milieu du sport, peuvent être éprouvantes ou blessantes. L'accent est mis sur la question « Are you OK ? » et sur les deux messages principaux : « Si quelque chose te semble anormal, dis-le » et « Fais-toi aider ».

La fondation Swiss Sport Integrity et son Service de signalement de manquement à l'éthique et aux abus dans le sport suisse ont commencé leurs activités le 1^{er} janvier. Toutes les personnes qui voudraient signaler une possible violation ou un abus peuvent dès à présent prendre contact et solliciter une consultation de premier recours.

Le Parlement du sport a adopté les nouveaux statuts en matière d'éthique le 26 novembre 2021 à l'unanimité.

Les nouveaux statuts de Swiss Olympic en matière d'éthique entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Adaptation des statuts jusqu'au 31.12.2022. Swiss Volley tient à disposition un modèle.

À moins de convoquer une assemblée extraordinaire, SVRJS ne pourra adapter ses statuts que lors de son AD 2023.

Manquements à l'éthique :

- Mauvais traitements
- Discrimination
- Atteinte à l'intégrité psychique, physique ou sexuelle
- Non-respect d'un devoir d'assistance
- Abus : corruption, conflits d'intérêts
- Comportement déloyal
- Incitation

Offre - Discussion de podium

Swiss Volley propose 1 à 2 fois par an des événements d'information sur le thème "Prévention des abus sexuels et psychiques dans le sport".

Pour les régions/clubs de volley-ball de Swiss Volley que faut-il faire ?

- Demande à Swiss Volley : luca.balduzzi@volleyball.ch
- Trouver une date
- Réserver une salle pour 20-50 personnes
- Technique : casques pour tous les participants au podium
- Microphones de table pour les visiteurs - Organiser l'apéro.

Que fait Swiss Volley ?

- Organisation de 3-4 participants au podium
- Frais pour la technique
- Frais pour l'apéro
- Frais d'animation : max. CHF 3'000.-

5. Adoption de l'ordre du jour

Le président soumet l'ordre du jour à l'approbation des délégués.

Aucune remarque n'étant formulée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

6. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 5 juillet 2021 à Saignelégier

Comme de coutume, il a été publié sur notre site Internet www.svrjs.ch et il figure sur les pages 5 à 9 du fascicule de la convocation à l'assemblée. Il n'a pas suscité de proposition de modification.

C'est à l'unanimité que le procès-verbal de l'AD 2021 est accepté.

7. Rapports annuels

Ils sont publiés dans la plaquette de la convocation. Jacques Schnyder propose qu'on ne les lise pas. Les rédacteurs des rapports sont à disposition pour apporter des compléments et, au besoin, répondre aux questions.

Comme de coutume, il propose qu'ils soient approuvés en bloc, au terme du débat.

- rapport du président du comité de SVRJS (Claude Devanthéry) (page 9) ;
- rapport du président des arbitres (Serge Jubin) (page 10) ;
- rapport de la responsable de la relève (Jacques Chevillat) (page 11) ;
- rapport de la commission de jugements et de recours (Benoit Gogniat) (page 11).
- rapport de la responsable mini volley (Méline Giulieri) (page 12) ;
- rapport du responsable de la presse et des médias (Julien Boegli), (page 13) ;
- rapport du responsable du secteur compétition (Joachim Schlub) (page 13) ;

Jacques Chevillat relève les excellents résultats des équipes aux tournois finaux des championnats suisses juniors.

4^e place pour les garçons M13 du VBC La Suze.

2^e place et médaille d'argent pour les filles M13 du VBC La Suze.

2^e place et médaille d'argent pour les garçons M18 de VEBB.

Médaille et d'or et championnes suisses : les filles M23 de VFM.

Une enveloppe est remise aux représentants de ces 3 clubs, enveloppe dont le contenu devra servir à financer une partie récréative pour les récipiendaires.

Personne ne demande d'autres compléments d'information et c'est à l'unanimité que tous ces rapports sont acceptés.

8. Comptes 2021-2022

Patricia Schaller, caissière, donne quelques explications quant aux différences entre le budget et les comptes.

Le résultat de l'exercice comptable 2021-22 de SVRJS boucle sur un bénéfice de **CHF 13'570.95.**

Les principaux éléments qui expliquent ce résultat inespéré sont les suivants :

- Augmentations des subventions reçues (spécial COVID de la Confédération)
- Les activités de la relève 2020-21 nous ont laissé un montant provisionné mais pas utilisé de CHF 4200.-. Les activités 2020-21 se sont terminées en juin alors que les comptes bouclent au 30 avril, d'où une estimation difficile en fin de saison dernière.
- La préparation au passage à IT 2.0 nous a coûté CHF 1700.- de moins que prévu, Swiss Volley s'étant occupé de former les responsables des régions.
- Le groupement des entraîneurs n'a eu aucune activité, d'où une diminution des dépenses de CHF 1100.-.
- Le Commission Régionale d'Arbitrage a limité ses activités en raison du peu d'arbitres inscrits pour la saison (très peu de coachings).

En son nom et en celui de Carole Pape (VBC Porrentruy), Lionnel Löffel (VBC Delémont) lit le rapport de vérification des comptes.

Il relève l'exactitude de la comptabilité, la précision dans toutes les rubriques et la bonne utilisation des ressources par le comité. Il demande donc aux délégués d'accepter les comptes et d'en donner décharge au comité.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge en est donnée au CR.

La caissière est vivement remerciée par des applaudissements.

9. Admissions / Démissions / Exclusions

Aucune modification du nombre de clubs dans l'association soit 21.

10. Présentation du championnat 2022-2023

Nous aurons à nouveau 10 équipes en D2, D3 et D4 mais plus que 9 en D5 ne représentant que 7 clubs.

Chez les hommes, avec 11 équipes en H2 (6 de SVRJS et 5 de SVRN) et 9 en H3, dont 1 seule de SVRN.

Situation chez les juniors :

Nouveauté chez les juniors : un championnat en commun avec SVRN chez les DM23 et les DM19.

En DM23 : 3 équipes de SVRJS et 3 équipes de SVRN.

En DM19 : 6 équipes de SVRJS et 2 équipes de SVRN

DM17 : 11 équipes (+2) DM15 : 7 équipes (-2) HM23 2 équipes (0) HM20 1 équipe (0)

HM18 : 1 équipe (+1) HM16 : 4 équipes (+1)

11. Élections

Résultats des élections :

- ♦ **du président de SVRJS** : les membres du comité proposent Claude Devanthéry qui est élu par 36 voix.
- ♦ **des membres du comité : sont proposés par le comité** :
Sandra Henz, élue par 36 voix ; Patricia Schaller, élue par 36voix ; Maruska Verardo élue par 36 voix ; Vincent Brêchet, élu par 36 voix ; Serge Jubin, élu par 36 voix ; Joachim Schlub, élu par 36 voix, et Roland Zbinden, est élu également à l'unanimité, soit 36 voix.
- ♦ **des vérificateurs des comptes** : le président remercie le VBC Delémont qui a fonctionné pendant deux saisons. Est élu comme premier vérificateur, le VBC Porrentruy, comme deuxième vérificateur, le VBC Tramelan et le VBC Val Terbi comme vérificateur suppléant. Ces trois vérificateurs des comptes sont élus à l'unanimité.
- ♦ **des membres de la commission de recours** :
Tous les membres de la commission de recours se représentent pour une nouvelle législature. Benoit Gogniat (président), Lydia Pizzagalli, Flaviano Arzenton et Thierry Lenweiter sont réélus à l'unanimité.
- ♦ **du président des assemblées** : Claude Devanthéry annonce qu'il n'a reçu que la candidature d'André Mazzarini (VFM) pour remplacer Jacques Schnyder. Ce dernier demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats pour briguer ce poste. N'obtenant pas de réponse, il passe à l'élection. André Mazzarini ne fait pas exception à cette belle confiance manifestée par les délégués. Il est donc élu à l'unanimité.

12. Fixation de la cotisation des clubs-membres

Le comité propose supprimer la cotisation du plan stratégique et d'augmenter la cotisation des membres (clubs) à 300 francs. Si on tient compte de l'addition des 2 rubriques cela fait une légère diminution de charge pour les clubs. La nouvelle cotisation est acceptée à l'unanimité.

13. Budget 2022-2023

En préliminaire, Patricia Schaller relève que la subvention COVID de la confédération reçue en 2021 (9'277.-) sera distribuée sur le prochain exercice comptable et qu'un prélèvement de 1'700.- francs sera fait sur la fortune. Le budget sera déficitaire avec une perte de 11'000.-, ce qui est facilement acceptable étant donné le large résultat excédentaire de la saison passée.

Un problème d'ordre administratif nous a privés des subventions intercantionales en faveur des associations sportives.

Elle présente les différentes rubriques du budget.

Indemnités :

Webmaster : 2'000.- pour la création du site et 1'000.- pour le soutien logistique au comité.

Volley IT 2.0 : 1'200.- à Roland Zbinden pour les webinaires et le soutien aux clubs.

Pour la saison 2023-2024 le poste de webmaster sera réévalué.

Le groupement des entraîneurs a été supprimé et remplacé par le RRFE (fonction demandée et régie par Swiss Volley).

Dépenses pour la formation :

6'000 francs pour les 2 Centres Sports-Études

4'000 francs pour les activités des clubs (camps, tournois)

2'380 francs pour le scouting des filles

6'580 francs pour les SAR filles

1'770 francs pour le scouting des garçons

5'770 francs pour les SAR garçons

La responsable de la relève devra gérer ces budgets en équilibrant soit avec des salles gratuites ou bon marché ou une réduction des entraînements SAR.

Mini volley et kids

Afin de pouvoir donner des prix qui ne sont pas ridicules, le comité propose de demander une finance d'inscription pour ces deux catégories de jeu (20 francs par équipe). Ainsi la somme attribuée aux prix passera de 1'100 francs à 2150 francs.

Financement de la formation

Label de Swiss Volley : 2'324 francs

Moitié de la subvention fédérale COVID 21 : 4'577 francs

Finance d'inscription des équipes : 20'600 francs

Prélèvement sur la fortune : 3'100 francs

Subventionnement pour la formation des juniors

Les clubs formateurs recevront 14,35 francs par junior (835 juniors M23 ou plus jeunes selon la liste 2021-2022).

Financement :

Moitié de la subvention fédérale COVID 21 : 4'700 francs.

Cotisation de 118 francs par équipe active.

Dépenses CRA

Augmentation de 1'500 francs pour le coaching des nouveaux arbitres et ceux qui ont demandé une promotion dans la hiérarchie.

Le budget prévoit 5'750 francs de dépenses dont 5'600 seront facturés aux clubs.

Budget général

Total des charges 118'980.-

Total des revenus 107'940.-

Déficit présumé 11'040.-

Questions et remarque des délégués :

Luca Gyger (VBC Nidau) pourquoi de dépenses de 4'400 francs pour des habits (2022) et 1'800 francs (2023).

Les maillots des arbitres sont commandés par la CRA ; Swiss Volley nous les facture et nous les refacturons aux clubs, donc opération blanche pour la caisse de SVRJS :

Urs Luginbühl (VEBB) remercie le comité pour ce qu'il fait pour la promotion de la relève. Les subventions qu'il reçoit pour les juniors lui permet de financer l'inscription de ses équipes actives.

Luca Gyger (VBC Nidau) demande si le nouveau site de SVRJS sera bilingue. Pour le moment, il sera uniquement en français. On a essayé, mais pas trouvé de traducteurs potentiels. Le but du comité reste toujours de promouvoir le bilinguisme, au moins pour les règles essentielles.

Julien Beuchat (Volleyboys Bienne) demande si avec Volley IT 2.0 il ne faudra plus attendre deux semaines pour la parution des résultats. La parution sera automatisée et donc immédiate pour autant que les résultats soient annoncés dans les délais. De plus le site offrira plus d'autonomie pour une utilisation directe par les membres du comité.

Question posée à Julien Boegli : « Que recouvre le poste de mandataire *presse et media* ? »

Articles partiellement rétribués par les organes de presse ; articles sur le site Internet, activités sur les réseaux sociaux.

Votes :

Budget des indemnités : accepté à l'unanimité

Budget de la formation : accepté à l'unanimité

Budget général : accepté à l'unanimité

14. Propositions des membres

BMV92 demande que le comité soit chargé d'encourager un environnement de saine compétition, d'esprit sportif et de fair-play dans les championnats.

Jacques Schnyder argumente sa proposition.

« - Pas de notion de fair-play dans aucun des rapports présentés

Mais ce qui me choque : C'est le président des arbitres qui regrette qu'il n'y ait pas plus de cartons distribués.

Ne devrait-on pas plutôt regretter qu'on doive distribuer des cartons et qu'il n'y ait pas plus de fair-play ?

- Situations tous à fait inacceptable passées sous silence :

Des filles adolescentes se font insulter par le public, pendant les matchs, après les matches et sur les réseaux sociaux.

Est-ce acceptable ? Clairement non.

Comment cela peut-il se produire ? C'est à mon avis un état d'esprit, général, mais cela peut être changé.

- Difficulté de recrutement :

- Arbitres : Qui a envie de partir faire son travail la boule au ventre ? Personne et personne ne fait du bon travail ainsi.

- En plus du côté de BMV92 communication et conditions d'inscriptions a fait fuir les potentiels candidats.

- Autres fonctions et renouvellement au comité : évidemment pas très sexy dans cette situation. »

Tous les intervenants sont d'accord pour appuyer cette démarche.

Le comité souhaite avoir des idées émanant des clubs. Claude Devanthéry demandera aux clubs de lui transmettre toute proposition visant à sensibiliser tous/-tes les acteurs/-trices du volleyball régional (joueurs/-euses, coaches, spectateurs/-trices ...) à la notion de fair-play et de respect.

Quelles mesures incitatives, quelles démarches de sensibilisation entreprendre dans nos clubs, depuis les minis/kids jusqu'aux actifs/-ves ... ?

La proposition de BMV 92 est acceptée à l'unanimité.

15. Honorariat

Aucune personne n'est proposée.

16. Fixation de la prochaine Assemblée des délégués de SVRJS

Ce sera le vendredi **16 juin 2023** : organisation conjointe entre Volleyboys Bienne et Nidau Volley.

17. Divers et imprévus

Claude Devanthéry remercie Jacques Schnyder pour avoir présidé 3 assemblées des délégués. Il remercie également Jacques Chevillat pour l'année qu'il a passé au comité au poste de responsable de la relève. Un cadeau est offert à eux deux.

Julien Beuchat (Volleyboys Bienne) aimerait que la formation des arbitres soit ouvert tout au long de la saison et pas seulement en début d'année civile pour les inscriptions et fin de saison pour la formation par les experts formateurs.

Réponse de Serge Jubin, président CRA et formateur des nouveaux arbitres. Tout un chacun peut acquérir auprès de Swiss Volley le recueil des règles de volley en version bilingue et commencer donc à les apprendre. D'autre part, il existe un support informatique pour lequel SVRJS paye une licence. Sur demande, Serge peut sans autre fournir un code d'accès. Quant à la période des cours, si elle est placée en fin de championnat, c'est à cause des disponibilités des formateurs et des candidats eux-mêmes.

Bertrand Faivet (VFM) invite les clubs formateurs à avoir une réflexion sur le mode de championnat des juniors. Faire se rencontrer des joueurs/joueuses qui ont un entraînement intensif avec des débutantes n'apporte rien à personne

Pour améliorer cette situation qui ne favorise pas le développement des équipes juniors pouvant évoluer dans l'élite, Bertrand Faivet a envoyé un document de réflexion sur les championnats juniors dans leur ensemble à tous les clubs de LNA et LNB. Le but était de se réunir pour en parler. Seuls Cheseaux et Aarau se sont annoncés intéressés. Il invite les clubs SVRJS à se joindre à ce groupe de discussion.

Jacques Schnyder clôt l'AD à 22h15.

Le secrétaire : Vincent Brêchet